

Qui sommes-nous?

Familles de Victimes de Meurtre pour les Droits de l'Homme (MVFHR) a été créé lors de la journée internationale des Droits de l'homme en 2004, par un groupe d'activistes opposés à la peine de mort, qui possède une large expérience d'expression et d'organisation aux Etats-Unis et dans le reste du monde.

Nos membres ont de nombreuses raisons de s'opposer à la peine de mort, mais nous sommes tous unis par notre conviction que la peine capitale viole tous les standards juridiques et éthiques des droits de l'homme. L'adhésion à MVFHR est ouverte à tous les membres des familles des victimes de meurtre, d'exécution, d'assassinat extrajudiciaire, de «disparition», qui s'opposent à la peine de mort dans tous les cas.

Les amis de MVFHR sont des activistes, des avocats, des membres du clergé, des avocats des victimes, des travailleurs des droits de l'homme et toute personne qui désire nous soutenir et se joindre à nos efforts.

Que faisons-nous?

MVFHR cherche à abolir la peine de mort au niveau local, régional, national et international. Parmi nos activités:

- * organiser et aider les victimes à s'exprimer contre la peine de mort – depuis l'assemblée de l'Etat de New York jusqu'à l'Assemblée nationale coréenne, depuis la Campagne catholique pour la fin de la peine de mort jusqu'à la Commission des nations unies pour les droits de l'homme.

- * conduire des recherches et créer des publications – comme la newsletter «Article 3»

- * développer des projets sur des groupes ou des sujets spécifiques – comme «Maladie mentale et peine de mort» ou « Non au silence, non à la honte: organiser les familles des détenus exécutés».

- * défendre les droits des victimes à être traitées équitablement par le système judiciaire criminel, quelque soit leurs convictions en matière de peine de mort.

- * travailler avec les autres groupes contre la peine de mort, pour les droits de l'homme et pour les victimes – comme la Coalition nationale pour l'abolition de la peine de mort, le Réseau américain des droits de l'homme et le Centre national des victimes de crime.

Pourquoi les droits de l'homme?

La peine de mort est habituellement considérée comme un problème de justice criminelle. Une condamnation à mort est considérée comme une sanction criminelle que l'Etat a le droit d'imposer, au même titre que toute autre peine, pour un crime.

Familles de Victimes de Meurtre pour les Droits de l'Homme (MVFHR) soutient plutôt que la peine capitale est un problème de droits de l'homme. Les exécutions violent les articles 3 et 5 de la Déclaration des Nations unies pour les Droits de l'homme: le droit à la vie, et le droit de ne pas être sujet à une peine ou un traitement cruel, inhumain ou dégradant. Les membres de MVFHR oeuvrent à

faire respecter ces articles en supprimant la peine de mort.

Les droits de l'homme transcendent les politiques gouvernementales. Si un acte particulier viole les droits humains, il devrait être interdit quelque soit la forme de gouvernement ou le système judiciaire criminel. Dans toutes les nations, la peine de mort est une violation claire des droits de l'homme et doit être abolie.

Basée aux Etats-Unis, MVFHR est solidaire des personnes qui travaillent, dans d'autres pays à l'abolition de la peine de mort, et elle est solidaire des familles de victimes dans le monde qui oeuvrent pour la justice et l'apaisement pour contrer la violence.

Le pouvoir des voix des victimes.

A travers le monde, on suppose habituellement que les victimes qui ont survécu à une tentative de meurtre sont favorables à la peine capitale. Les exécutions sont supposées répondre aux besoins de justice et de résolution du cas des survivants. S'opposer à la peine de mort est

souvent vu comme une position anti-victimes.

Par leurs déclarations, témoignages et matériels d'information, les membres de MVFHR font savoir aux décideurs politiques et au grand public qu'il est possible d'être à la fois pour les victimes et contre la peine de mort. La réponse à une violation des droits de l'homme ne devrait pas être une autre violation des droits de l'homme. Nous respectons les victimes en empêchant la violence, non pas en la perpétuant.

Nous sommes convaincus que les survivants ont une autorité morale pour réclamer une éthique des droits de l'homme cohérente en réponse au meurtre. En parlant de leur expérience directe et personnelle, les survivants s'unissent à travers le monde pour déclarer: Arrêtez la tuerie.

Pour nous joindre:

MVFHR

**2161 Massachusetts Avenue
Cambridge MA 02140 USA
617-491-9600**

www.mvfhr.org

info@mvfhr.org

Familles de Victimes de Meurtre pour les Droits de l'Homme

**(Murder Victims' Families
for Human Rights –
MVFHR)**

“Au nom des victimes, nous engageons a mettre fin a la peine de mort partout dans le monde.”